

POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

RAPPORT DE LA
MISSION DE NADJA
DUMOUCHEL

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| I. AVANT-PROPOS SUR LES TERMES DE LA MISSION | 3 |
| II. LE CONTEXTE | 4 |
| III. APPROCHE ET METHODOLOGIE | 5 |
| PARTIE I : L'ETAT DES LIEUX | 7 |
| I. LES BESOINS DES AUTEURS | 7 |
| A. LES AUTEURS EMERGENTS | 7 |
| 1. La nécessité de pouvoir s'informer | 7 |
| 2. La nécessité de pouvoir être accompagné | 8 |
| B. LES AUTEURS CONFIRMES | 9 |
| 1. Un manque de reconnaissance de leur situation économique et sociale..... | 9 |
| 2. Un accompagnement ciblé..... | 9 |
| 3. Le retour sur leur travail lors de leur passage en commission | 10 |
| C. LES AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES ET NUMERIQUES | 10 |
| II. LES ENJEUX SPECIFIQUES | 11 |
| A. LE PASSAGE D'UNE ECRITURE A UNE AUTRE..... | 11 |
| B. L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL | 12 |
| III. DIAGNOSTIC | 12 |
| PARTIE II : LES RECOMMANDATIONS | 14 |
| I. PISTES OPERATIONNELLES ET ENJEUX ORGANISATIONNELS INTERNES AU CNC | 14 |
| A. CONSIDERER L'AUTEUR DANS SON PARCOURS | 14 |
| 1. La reconnaissance du travail de recherche de l'auteur par la création d'une aide spécifique | 14 |
| 2. La reconnaissance de la possibilité de passer d'une écriture à une autre | 15 |
| 3. Accompagner l'auteur dans son ouverture à l'international | 16 |
| B. L'ACCUEIL DES AUTEURS | 16 |
| C. LES OUTILS A DISPOSITIONS DES AUTEURS A DEVELOPPER ET/OU A RENFORCER | 17 |
| 1. Une newsletter auteurs | 17 |
| 2. Compléter les guides de l'accompagnement et des aides du CNC existants | 17 |
| 3. L'enrichissement de l'espace dédié aux auteurs sur le site du CNC..... | 17 |
| 4. Mise en ligne d'une scénarothèque éditorialisée et étendue | 18 |
| 5. L'organisation de temps de rencontres..... | 18 |
| D. UNE COORDINATION EN INTERNE A DEVELOPPER ET A RENFORCER | 19 |
| 1. L'organisation d'une réunion dédiée aux questions concernant les auteurs, idéalement mensuelle ou bimestrielle | 19 |
| 2. La qualification des retours faits aux auteurs après leur passage en commission | 19 |
| E. UN TRAVAIL A ENGAGER AVEC LES MEMBRES DES COMMISSIONS | 19 |
| II. L'ARTICULATION DE L'ECOSYSTEME | 20 |
| A. RENFORCER LA COORDINATION ET LA MISE EN RESEAU DES AUTEURS ET DES ACTEURS QUI LES ACCOMPAGNENT | 20 |
| 1. La mise en place d'un colloque annuel sur l'accompagnement des auteurs | 20 |
| 2. Renforcer le lien avec les régions sur la question de l'accompagnement et le service aux auteurs | 21 |
| 3. Renforcer la mise en réseau des scénaristes | 21 |
| B. LA CREATION D'UN LIEU DEDIE AUX SCENARISTES | 22 |
| C. LA RECONNAISSANCE DU METIER DE SCENARISTE | 22 |

| | |
|---|-----------|
| PARTIE III : | 23 |
| SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES | 23 |
| CONCLUSION | 24 |
| REMERCIEMENTS | 25 |
| ANNEXE | 26 |
| SOURCES CONSULTEES | 26 |
| LETTRE DE MISSION | 27 |

Introduction

I. Avant-propos sur les termes de la mission

Cette mission m'a été confiée en 2019, année pendant laquelle le CNC a souhaité accroître son soutien aux scénaristes et plus généralement à tous les auteurs.

Pour cela, on m'a demandé d'analyser l'ensemble des solutions d'ores et déjà offertes aux scénaristes et à tous les auteurs à travers les actions mises en œuvre par le CNC. Les **recommandations opérationnelles** regroupées dans ce texte visent donc à permettre au CNC **d'améliorer ses services aux auteurs**.

En effet, après plusieurs années à l'unité cinéma et fiction chez ARTE en tant que chargée de programmes longs métrages, mon expertise sur l'accompagnement des auteurs repose aujourd'hui d'une part sur mon expérience en tant que scénariste-consultante pour des organisations telles que le Torino Film Lab, la Semaine de la Critique, le Groupe Ouest, le Moulin d'Andé, le G.R.E.C ou encore en tant que consultante pour les projets soutenus dans le cadre de dispositifs de soutien à l'écriture en région ainsi que pour le compte de producteurs nationaux et internationaux.

D'autre part, elle repose sur mon engagement auprès des scénaristes depuis 2014 en tant que co-fondatrice de la Scénaristerie. Cette association à but non lucratif met en avant le travail de scénaristes non-réalisateurs et accompagne dans le cadre de résidences et d'ateliers d'écriture le développement de premiers et deuxièmes longs métrages « on spec », c'est à dire initiés par des scénaristes et non de commande, dans le but d'encourager les collaborations entre scénaristes et réalisateurs. En cinq ans, nous avons accompagné plus de quarante scénaristes à travers différents dispositifs de développement et de résidences.

Depuis 2019, je suis par ailleurs co-responsable pédagogique de la résidence de long métrage franco-allemande FULL CIRCLE LAB Upper Rhine, un programme de développement financé par la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg par le biais du programme européen Interreg, qui s'adresse à des binômes d'auteurs et de producteurs pour un accompagnement personnalisé sur la durée d'un an.

En tant que scénariste de long métrage cinéma, scénariste de documentaires TV, formats web et VR, j'ai, à travers ma propre pratique d'écriture, un aperçu de ce qu'est la situation actuelle des scénaristes.

J'ai également été pendant plusieurs années lectrice pour l'aide à l'écriture et à la ré-écriture ainsi que pour l'Avance sur recettes premier et second collège.

Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée, **mon analyse n'a pas la prétention d'être exhaustive** et mes diverses observations et entretiens sont d'ordre avant tout **qualitatif**. Il ne s'agit donc ni d'une étude globale de la situation des auteurs, ni d'une étude approfondie des fonds d'aides du CNC, ni de l'analyse des dispositifs existants hors CNC qui apportent leur soutien aux auteurs dans différents domaines (comme les sociétés d'auteurs et leurs Maisons des auteurs respectives, les syndicats notamment à travers leurs permanences

juridiques, les bureaux des auteurs en régions, les résidences d'écriture ainsi que les organisations professionnelles, collectifs de scénaristes et associations qui soutiennent les auteurs).

Ma mission portant uniquement sur le volet accompagnement et service aux auteurs, je n'ai pas traité la question de la formation, celle-ci faisant l'objet d'une mission à part entière confiée à Lorraine Sullivan.

La question primordiale de la précarité des scénaristes étant actuellement abordée et négociée en perspective d'accords interprofessionnels dans le cadre de la concertation sur la rémunération des auteurs, ne figure qu'en marge de ce rapport. Néanmoins, je me penche dans mes recommandations sur la question du soutien aux auteurs au stade du concept, avant qu'un projet ne soit signé avec un producteur – phase dans laquelle l'auteur est souvent le plus seul et le plus vulnérable, et qui appelle, à mon sens, un accompagnement par le CNC renforcé.

Aussi, conformément à la lettre de mission qui m'a été remise, les préconisations détaillées dans ce rapport portent essentiellement sur :

- le conseil et l'accompagnement des auteurs au sein du CNC, notamment dans le passage d'une écriture à une autre.
- de nouvelles solutions au service des auteurs (aides transversales aux programmes d'auteurs, rencontres...).
- la coordination de tous les dispositifs d'aides aux auteurs quelle que soit leur origine (CNC, Régions, associations, organisations professionnelles d'auteurs).

II. Le contexte

L'année 2019 a été marquée par une grande réflexion autour de la question de l'écriture et de la position des auteurs dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

Frédérique Bredin, alors présidente du CNC, l'avait annoncé dans ses vœux au mois de janvier : « *Nous voulons mener une politique plus ambitieuse en faveur des auteurs, de l'écriture. Il faut considérablement renforcer toute cette phase d'écriture et de développement, mieux la structurer et y consacrer davantage de moyens.* ».

Cette volonté politique, portée également par le ministère de la Culture, a été saluée par la profession, qui, s'en faisant l'écho, a saisi l'occasion pour rendre visible les besoins et attentes des scénaristes.

En avril 2019, le CNC et la SACD publiaient leur étude sur l'écriture de longs métrages et de séries françaises, révélant, entre autres choses, une part minime seulement du budget global des films consacrée à l'écriture, et une rémunération souvent tardive des scénaristes,

augmentant la part de prise de risque de ceux-ci, particulièrement en début de développement.

Quelques jours après la présentation de cette étude, avaient lieu, au CNC également, les Journées du Scénario, organisées par le SCA (Scénaristes de Cinéma Associés). Cet événement se situait dans la continuité de la publication de l'ouvrage collectif de l'association, « Scénariste de cinéma, un auto-portrait », et avait pour but de rassembler une multitude d'acteurs de l'industrie du cinéma pour discuter et débattre de questions aussi diverses que le statut d'auteur, la formation des scénaristes, la reconnaissance du métier dans les médias, l'encadrement de la rémunération des scénaristes et le poids du scénario dans le financement des films.

Au même moment, deux concertations interprofessionnelles avaient lieu : une concertation entre le CNC et les représentants des organisations professionnelles du domaine audiovisuel dans le cadre du « plan séries », ainsi qu'une nouvelle concertation avec les organisations professionnelles du domaine cinéma pour renforcer le rôle des scénaristes dans la création de longs métrages, dans le but d'améliorer la phase d'écriture.

Enfin, au niveau du gouvernement, la mission Bruno Racine était lancée mi-avril 2019 par le ministère de la Culture. Cette mission de grande envergure et très attendue par les artistes-auteurs de tous les domaines artistiques, analyse la situation de ceux-ci sur le plan juridique, fiscal, social et administratif.

III. Approche et méthodologie

Au cours de ma mission, j'ai rencontré l'ensemble des personnes en lien avec les auteurs au sein du CNC, les directeurs ainsi que les responsables et gestionnaires des dispositifs d'aides, mais aussi un grand nombre d'auteurs et d'organismes représentant les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs, dont la SACD et la Maison des auteurs, la SCAM, la Guilde des scénaristes et les porteurs du projet de Cité européenne des scénaristes, le SCA, l'équipe de la SRF, une représentante du groupe 25 Images, la délégation du groupe de travail auteurs du SPI, l'ARP et l'association de scénaristes émergents Séquence 7.

J'ai participé aux deux journées consacrées au scénario et organisées par le SCA, qui m'ont permis de recueillir la parole de scénaristes, mais aussi de réalisateurs, producteurs, distributeurs, diffuseurs, agents, juristes, et organisateurs de festivals quant aux questions liées à l'écriture de scénario.

Lors du Festival international du Scénario de Valence en avril 2019, j'ai pu rencontrer un large groupe d'auteurs en voie de professionnalisation qui m'ont fait part de leurs besoins à travers un questionnaire, ainsi qu'un panel d'auteurs confirmés et d'associations de scénaristes, provenant principalement du secteur cinéma, qui ont échangé sur les enjeux liés à leur métier au cours d'une discussion collective.¹

¹ Le groupe était constitué de : Laurent Larivière, Vincent Ravalec, Olivier Gorce, Juliette Sales, Fabien Suarez, Laurence Lascary, Alban Ravassard et Laëtitia Kugler.

Je me suis par ailleurs appuyée sur une série de publications récentes, toutes traitant le sujet des besoins des auteurs durant la phase d'écriture et de développement d'un angle différent.²

Afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des enjeux internes du CNC relatifs à la question du service aux auteurs, j'ai assisté à diverses commissions (contribution financière court métrage, aide à l'écriture et réécriture long métrage, fonds d'aides à l'innovation audiovisuelle / fiction et documentaire, CNC Talent...) et échangé avec les chefs de services et gestionnaires des dispositifs d'aide aux auteurs existants de toutes les directions lors d'une réunion dédiée à la question des auteurs.

Cette réunion, qui donnait pour la première fois aux collaborateurs l'occasion de dialoguer sur ce sujet ensemble, portait sur trois axes thématiques :

- 1) l'accueil des auteurs au CNC,
- 2) l'orientation des auteurs en amont des dépôts,
- 3) les retours aux auteurs après commission.

² Voir sources consultées en annexe.

PARTIE I : L'ETAT DES LIEUX

I. Les besoins des auteurs

Les besoins des auteurs sont très différents selon leur niveau d'expérience. Des entretiens avec les professionnels et leurs représentants ont émergé quatre points majeurs à prendre en compte dans le contexte d'une nouvelle démarche envers les auteurs :

- L'orientation et la formation (des auteurs émergents)
- La précarité (tous niveaux confondus)
- L'isolement (notamment des auteurs en régions)
- La reconnaissance (notamment des auteurs confirmés)

A. Les auteurs émergents

Les jeunes auteurs ont du mal à trouver leur chemin au niveau des parcours de formation possibles, à trouver les bons interlocuteurs pour faire lire leurs projets, demander des aides à l'écriture ou rencontrer des producteurs. Cela représente pour eux souvent un véritable parcours du combattant.

1. La nécessité de pouvoir s'informer

Les chemins vers l'écriture peuvent être multiples, mais il est important de pouvoir s'informer sur les alternatives possibles aussi bien au niveau de la formation que des financements ou de l'accompagnement.

➤ L'information des auteurs émergents au CNC.

Le bureau des auteurs du CNC à la direction de la création, des territoires et des publics, porté par une seule collaboratrice actuellement, est souvent cité comme une porte d'entrée très bénéfique dans la profession. Il offre un large panel de conseils stratégiques et une orientation aussi bien en ce qui concerne les possibilités de subventions au sein même du CNC, la façon de présenter un dossier de demande de subvention, sur les programmes d'accompagnement externes existants pouvant suivre le processus de l'écriture, recensés en grande partie dans un guide de l'accompagnement remis à jour régulièrement.

Néanmoins, tous les auteurs émergents **ne connaissent pas forcément l'existence** du bureau des auteurs et celui-ci mériterait une exposition encore plus grande et plus de visibilité sur le site web du CNC, d'autant plus que l'accès à la plupart des aides à l'écriture (hormis en court métrage), reste difficile pour les émergents étant donné les critères d'éligibilité souvent très sélectifs.

Depuis 2006, la SACD et le CNC s'associent pour proposer chaque année aux auteurs de l'audiovisuel et du cinéma des rencontres professionnelles sur des thématiques en prise

avec l'actualité du secteur, offrant ainsi à un public d'auteurs émergents des réponses sur des thèmes précis par un panel de professionnels (en 2019 par exemple : « De l'idée au concept : gravir les premières étapes de l'écriture d'un projet de fiction » ; "Coécrire les séries fictionnelles à l'international" ou encore "Présenter son projet de long métrage cinéma à un producteur »). Sur le même modèle, en partenariat avec la SCAM, le CNC propose des rencontres autour du documentaire (la dernière table ronde de 2019 portant par exemple sur l'écriture de documentaires hybrides).

A noter que les autres directions du CNC présentent également leurs dispositifs d'aides à leurs publics cibles, notamment en festivals (Festival des Scénaristes, Séries Mania à Lille etc.) et dans certaines régions en demande de ces informations.

En région, l'accès à la formation et à l'orientation est encore plus difficile pour les auteurs débutants. Peu de régions disposent d'un bureau d'accueil des auteurs, mais quand ils existent (par exemple en Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est), on sent immédiatement les répercussions positives, notamment au niveau des liens qui se tissent entre auteurs. A travers des tutorats, les régions ayant identifié l'isolement des auteurs comme un frein réel de la phase de développement de projets, proposent un accompagnement à l'écriture sur le long terme.

2. La nécessité de pouvoir être accompagné

➤ Un manque global d'accompagnement personnalisé

Au CNC, seule l'aide avant réalisation à la production de films de court métrage est principalement dédiée aux auteurs émergents et « primo-accédants ».

C'est dans ce fonds seulement que les tutorats et les bourses sont attribués systématiquement par les commissions, aidant ainsi un plus grand nombre d'auteurs à développer leurs projets au-delà des aides purement financières.

C'est aussi au sein du service court métrage qu'un grand travail pédagogique est fait sur la manière de présenter un dossier au CNC : à travers les rendez-vous du court, réunions d'informations régulières où l'on présente notamment le fonctionnement d'une commission à un public d'auteurs-réalisateurs émergents.

➤ le rôle des résidences

La voie qui semble fonctionner le mieux aujourd'hui est la sélection d'un projet dans plusieurs résidences et programmes de développement à la suite, qui permet de labelliser ainsi le travail de l'auteur et son profil. Le plus difficile étant la première sélection, puisque les suivantes s'enchaînent souvent naturellement.

Ainsi, les résidences et programmes d'accompagnement tels que par exemple le Moulin d'Andé, le Groupe Ouest, le centre de résidence De l'écriture à l'image de Saint-Quirin, le G.R.E.C et la Maison du Film pour les courts métrages, la NEF pour l'animation, les bourses d'écriture Beaumarchais/SACD, Brouillon d'un rêve de la SCAM ou les programmes de la

Scénaristerie, Emergence, SoFilm, Les Storygraphes, Vidéadoc ou Kourtrajmé, jouent un véritable rôle de propulseurs de carrière.

Etant donné que très peu de places sont disponibles dans les cursus de formation initiale et continue au scénario (notamment à la Fémis, au CEEA ou à la Cinéfabrique), ces résidences et programmes, à travers la pratique du scénario et en partant souvent d'un projet concret en cours d'écriture, représentent **une manière alternative de se former** (sans pour autant délivrer de certification professionnelle de scénariste).

Ces différents programmes et résidences offrent également la possibilité **de se créer un réseau**, et de **sortir les auteurs émergents de leur isolement initial**.

B. Les auteurs confirmés

Concernant les auteurs plus confirmés, membres de la SACD et de la SCAM et/ou de syndicats, les problématiques sont très différentes.

1. Un manque de reconnaissance de leur situation économique et sociale

Eux connaissent généralement bien leurs interlocuteurs et les dispositifs d'aides existants, que ce soit au CNC ou ailleurs, mais souffrent particulièrement de la non-régulation des relations avec les autres acteurs de la profession, de l'investissement de plus en plus fort demandé avant même la signature de tout contrat, d'une remise en question individuelle et perpétuelle de leur travail et de l'absence d'avancées pérennes pour le métier de scénariste.

La précarité du statut d'auteur, les rémunérations souvent trop faibles par rapport au travail effectué et le manque de reconnaissance du scénariste en tant que (co-)auteur d'une œuvre cinématographique lors de la sortie des films, apparaissent comme des motifs récurrents dans le discours des auteurs cinéma et de leurs représentants.

2. Un accompagnement ciblé

Les scénaristes de cinéma confirmés expriment moins de besoin d'accompagnement. L'accompagnement à travers des résidences d'écriture peut parfois paraître à certains d'entre eux comme un allongement inutile du processus du développement. D'autres au contraire pensent qu'il peut-être un accélérateur bénéfique.

Ces auteurs réclament par ailleurs une inclusion plus grande des producteurs dans les programmes de développement des résidences d'écriture, et la remise du triangle vertueux scénariste-réalisateur-producteur au centre de tous les processus.

L'accompagnement par des consultants ou coscénaristes durant le processus de l'écriture, tel que le permettent et l'encouragent notamment les dispositifs d'aide à l'écriture et à la réécriture ainsi que l'aide au développement de la direction du cinéma du CNC, est perçu comme une démarche constructive, sortant l'auteur de l'isolement que peut représenter une écriture en solo sur le long terme.

3. Le retour sur leur travail lors de leur passage en commission

Concernant le fonctionnement des commissions du CNC et sa pratique des retours, les auteurs confirmés déplorent l'obligation systématique de réécrire pour les projets différés d'une commission à une autre, en pointant que cela se fait souvent aux dépens du scénariste (et parfois du scénario), qui ne sera souvent pas rémunéré pour cette nouvelle écriture.

Le manque de suivi et même de continuité (des membres de la commission) d'une session à une autre fait que ces réécritures ne sont souvent pas valorisées.

Par ailleurs, les retours faits à la suite des commissions peuvent être ressentis par les auteurs comme contradictoires ou peu constructifs, et de qualité inégale d'un dispositif du CNC à l'autre.

Certains pointent également une différence de niveau des retours entre le premier tour (comité de lecture) et le deuxième tour (commission plénière), au bénéfice du deuxième.

C. Les auteurs d'œuvres audiovisuelles et numériques

Les scénaristes de séries, et ce n'est pas un constat nouveau, semblent moins souffrir de la problématique de la reconnaissance.

Mais l'écriture notamment en ateliers structurés amène d'autres défis, notamment la définition d'un atelier, le coût généré par un atelier dans l'enveloppe d'écriture, le statut des auteurs « scénariste en chef »/ *showrunner* et celui des collaborateurs à la réécriture constituant les ateliers, le type de rémunérations et leur éventuelle diversité ainsi que les implications sur les pratiques contractuelles (segmentation des étapes d'écriture, etc.).

Dans le domaine de la fiction TV, ce sont au contraire les réalisateurs qui craignent d'être relégués au simple statut d'exécutant. Ces préoccupations font l'objet d'une charte (datant déjà de 1999) du Groupe 25 images, incluant les scénaristes comme co-auteurs à part égale de l'œuvre audiovisuelle, conformément au droit d'auteur français : « (...) *le réalisateur est l'auteur final du film. A ce titre, il partage à part égale la paternité de l'oeuvre commune avec le scénariste qui en est l'auteur initial* ».

Le FAIA, dispositif phare de la direction de l'audiovisuel du CNC, est souvent cité par les auteurs émergents comme une porte d'entrée essentielle vers le métier de scénariste. Les projets étant présentés en commission de manière anonyme et les critères d'éligibilité moins restrictifs qu'en cinéma, cela est perçu par la profession comme un encouragement à plus d'audace dans l'écriture. Le profil de l'auteur entrant moins en compte que la qualité du projet lui-même, cette démarche permet à l'auteur jusque-là inconnu qui bénéficie de cette aide d'obtenir une reconnaissance précieuse qu'il pourra par la suite mettre en avant dans son parcours vis-à-vis des producteurs.

En ce qui concerne les écritures numériques, que ce soit des formats web, VR, hybrides ou « pluri-média », les questions liées à l'écriture sont souvent de l'ordre de la recherche, de l'expérimentation et du prototype (sauf dans le cas des séries-web implantées depuis

longue date dans le paysage audiovisuel, tant en documentaire qu'en fiction), rendant difficile une analyse globale.

Il apparaît que ces écritures constituent une pratique parmi d'autres, notamment chez les auteurs émergents, qui voient parfois la mise en production d'une première œuvre plus facilement réalisable que dans le domaine de la série, du documentaire ou du cinéma. Le CNC, avec sa nouvelle direction du numérique, fait un travail de fond spécifique sur la question de la transdisciplinarité, que le numérique promeut particulièrement bien. De manière générale, les auteurs du numérique se caractérisent par une certaine agilité et par leur capacité de passer d'un média à l'autre, d'un genre à l'autre. Les domaines de la création numérique représentent un laboratoire d'expérimentation qui permet d'explorer de nouvelles grammaires, en symbiose avec des technologies innovantes.

Ces auteurs mériteraient de pouvoir bénéficier d'un accompagnement au même titre que les autres formats plus traditionnels durant le processus d'écriture et de création, étant donné qu'aujourd'hui, peu de résidences ou de programmes de développement, dans le paysage français actuel, leur dédient un cursus spécifique.

II. Les enjeux spécifiques

A. Le passage d'une écriture à une autre

De manière plus générale, on observe aujourd'hui une plus grande transversalité dans les profils d'auteurs, qui n'écrivent souvent plus uniquement pour un seul format ou un seul genre, mais qui, selon le projet, vont choisir le cinéma, la série ou la fiction TV, le documentaire ou encore les écritures numériques.

Ce qui peut paraître comme un lieu commun ou une évidence ne l'était pas encore il y a quelques années, et se retrouve moins chez les auteurs confirmés que chez les émergents, qui ont tendance à tenter leur chance à travers plusieurs biais pour trouver une porte d'entrée dans le métier.

Les plus jeunes parmi eux ont grandi avec la culture des séries et internet comme support de consommation d'histoires. Les Youtubeurs constituent un nouveau pool de « raconteurs d'histoires », avec des choix de formats aussi divers que les thématiques explorées. Eux aussi bénéficient à présent d'un nouveau fonds de soutien, CNC Talent, dont le principe est que les projets ne sont pas présentés sous forme de scénarios, mais de pitches vidéos.

Le passage d'une écriture à une autre n'est pas forcément plus facile pour les auteurs confirmés, notamment littéraires ou auteurs de bandes dessinées, qui veulent se diriger vers l'écriture de scénario de série ou de cinéma. Des passerelles restent à trouver, à travers des accompagnements dédiés à ce type de profils.

Par ailleurs, les agents artistiques font remarquer que beaucoup de scénaristes de cinéma émergents cherchent, souvent difficilement, à se rapprocher de l'écriture sérielle pour être en mesure de vivre de leur métier.

A l'inverse, un réalisateur de cinéma reconnu sera plus facilement approché par un producteur de séries. Avoir écrit pour le documentaire n'ouvre pas les portes vers la fiction, alors qu'inversement il est plus facile pour un auteur de cinéma de développer et financer un documentaire.

Au sein des dispositifs de subvention du CNC, la possibilité de réévaluer la forme d'un projet existe. Elle est gérée par les gestionnaires des aides de manière informelle.

B. L'ouverture à l'international

Enfin, le sujet de l'international représente un enjeu important dans la question de l'accompagnement. Les auteurs français, à mon sens, bénéficieraient grandement de confronter leur écriture à d'autres approches, comme c'est le cas notamment dans les workshops de développement internationaux tel que le *Script Lab* du Torino Film Lab, le programme *Less is More* du Groupe Ouest ou depuis peu le programme franco-allemand *Full Circle Lab*.³

Le CNC, au sein de sa direction des affaires européennes et internationales, soutient un certain nombre de résidences et de programmes de développement à l'étranger, notamment dans le but de soutenir les auteurs francophones étrangers et de leur permettre de sortir de l'isolement. Je citerai ici avant tout le *Fonds pour la jeune création francophone*, mais aussi *Realness* - Résidence d'écriture panafricaine en Afrique du Sud, *FIDADOC* - La Ruche documentaire - Résidence panafricaine d'écriture, *Sud écriture*, *Ouaga Film Lab* et deux bourses pour des auteurs étrangers au Moulin d'Andé.

Par ailleurs, le COCOI (Aide à la coécriture de coproductions internationales), dispositif d'aide à l'écriture de séries internationales, est une démarche qui ne peut être que saluée et mériterait d'être étendue à d'autres dispositifs de soutien à l'écriture du CNC, afin **d'encourager la co-écriture entre auteurs de nationalités et de cultures différentes** et ainsi de confronter différentes visions du récit et dans le but de faciliter les co-productions internationales.

III. Diagnostic

En résumant les observations développées ci-dessus et en remontant à la source de certains « symptômes » décrits par les auteurs et leurs représentants, trois constats majeurs apparaissent :

1) Il existe aujourd'hui une profusion d'initiatives de soutien à l'intérieur de ce que j'appellerais l'écosystème (CNC, régions, syndicats, sociétés d'auteurs, associations de scénaristes, résidences d'auteurs) en direction des scénaristes et des auteurs, mais très peu de coordination entre les différents acteurs de cet écosystème et au sein-même du CNC.

³ Antoine Le Bos consacre une grande partie de son rapport « Pour une nouvelle politique des auteurs » (2017) à cette question de l'ouverture à l'international.

2) Il manque un lieu (géographique et virtuel) de centralisation des informations liées et destinées aux auteurs ainsi que des lieux de rencontres, d'échanges et de travail pour les scénaristes.

3) Le CNC est vu par les acteurs de l'écosystème comme médiateur potentiel entre les différents groupes professionnels et comme compensateur, dont le rôle serait d'accueillir et de fédérer, de provoquer et développer différentes actions en direction des auteurs.

PARTIE II : LES RECOMMANDATIONS

Les actions que je propose dans le cadre de ma mission sur le service et l'accompagnement aux auteurs s'articulent principalement sur les volets suivants :

- l'amélioration de l'orientation des auteurs émergents,
- la reconnaissance des auteurs confirmés,
- la fédération et le soutien des initiatives en direction des auteurs.

Ces actions sont à mener aussi bien en interne au CNC qu'en externe, c'est à dire en tant que partie intégrante de l'écosystème existant, et peuvent être regroupées sous les thématiques suivantes :

En interne au CNC :

- Elargir et revendiquer l'accueil des auteurs.
- Renforcer et qualifier l'accompagnement des auteurs, et améliorer notamment les retours après commissions.
- Améliorer la coordination des dispositifs de soutien aux auteurs du CNC entre eux.

En externe :

- Renforcer le positionnement du CNC comme incitateur et fédérateur des rencontres et actions des partenaires de l'écosystème.

NB : Les recommandations ci-dessous ne portent pas sur le **financement** de l'ensemble des solutions proposées au CNC, ces propositions devant bien entendu dans un premier temps passer par les processus des arbitrages politiques et budgétaires. Les recommandations portant sur les actions externes au CNC gagneront à être pensées dans une complémentarité de financements publics (CNC et régions notamment) et privés.

I. Pistes opérationnelles et enjeux organisationnels internes au CNC

A. Considérer l'auteur dans son parcours

1. La reconnaissance du travail de recherche de l'auteur par la création d'une aide spécifique

Partant du principe qu'un même talent peut s'intéresser à plusieurs formes d'écritures et qu'il a besoin d'être soutenu dans la phase où sa prise de risque est la plus grande, et prenant compte le fait que les aides à l'écriture soutiennent en général un travail d'écriture déjà plus ou moins abouti, la création d'une **Aide au programme d'auteurs sur présentation d'un portefeuille de projets** (formats divers, à la phase du concept) qui

soutiendrait le développement de projets (non-signés par un producteur) apparaît comme une mesure prioritaire.

Cette bourse qui permettrait aux auteurs d'envisager la phase de gestation de projets plus sereinement, viendrait s'ajouter en complément des aides existantes. Elle s'obtiendrait sur présentation de dossier et d'un oral devant une commission.⁴

Il est important de ne pas soustraire les auteurs à l'écosystème et de préserver et garantir leur lien avec les producteurs ainsi qu'au marché dans cette phase de prospection. Ainsi, cette bourse ne doit pas être perçue comme un encouragement à la multiplication de projets ni comme une déresponsabilisation des producteurs.

Cette aide serait à dissocier des aides au développement existantes destinées aux producteurs et serait compatible avec les aides spécifiques que peuvent demander les producteurs et les auteurs par la suite sur les projets ayant été soutenus dans le cadre de l'aide au programme d'auteurs.

Cette aide pourrait éventuellement s'accompagner d'un programme de **mentorat** (accompagnement sur un an par un membre de cette même commission), dans l'idée de favoriser la transmission et le compagnonnage, surtout dans le cadre du soutien d'un auteur émergent.

Cela permettrait, par ailleurs, d'envisager l'attribution de cette aide non à partir du vote majoritaire de la commission, mais sur l'engagement d'un membre de la commission pour un profil particulier : si un membre du jury s'engage à accompagner un talent, celui-ci bénéficierait de la bourse et du suivi par cette personne.

Ce fonctionnement par « coups de cœur » permettrait des choix plus radicaux et audacieux que s'ils devaient se faire par vote majoritaire. Bien entendu, ce fonctionnement de *mentoring* est particulièrement chronophage pour les membres de commission et comporte aussi des risques de cooptations. Il conviendra donc de prévoir des garde-fous, par exemple dans le cas où la majorité d'une commission s'opposerait à la décision d'un seul de ses membres.

Il va de soi qu'il est primordial d'inclure une réflexion sur la **parité** et la **diversité** dans ce dispositif, qui aura, de par sa nature, une fonction de tremplin pour les nouveaux entrants, même s'il s'adresse aussi aux auteurs plus confirmés.

2. La reconnaissance de la possibilité de passer d'une écriture à une autre

La formalisation des passerelles pour le passage d'une écriture à une autre doit être systématisée au sein des différents dispositifs du CNC.

Afin d'offrir davantage de liberté aux auteurs, une passerelle pourrait être envisagée dans le cadre des différentes aides existantes au CNC, entre toutes les directions gestionnaires d'aides à l'écriture, à chaque moment d'élaboration du projet. Ainsi, à chaque nouvelle

⁴ Dans leurs rapports respectifs sur la phase de développement, Antoine Le Bos (2017) et Pierre Chevalier (2011), avaient déjà entamé une réflexion dans ce sens.

phase d'écriture, l'auteur devrait pouvoir changer de support (entre autres pour le passage du cinéma à l'audiovisuel et inversement).

Cela nécessite notamment une concertation entre dispositifs sur les **critères d'éligibilité** en cas de passage d'un projet d'une aide à une autre, comme cela se fait déjà de manière informelle entre les gestionnaires aujourd'hui.

Il sera ensuite primordial d'**informer les auteurs de cette possibilité** (par exemple dans le cadre d'une *newsletter auteurs* comme détaillé plus bas).

Pour aller encore plus loin, dans un souci d'une plus grande transversalité, il serait intéressant de créer une **résidence d'écriture spécialisée dans le passage d'une écriture à une autre** (notamment de l'écriture littéraire et BD à l'écriture scénaristique, ainsi qu'un workshop **ciné-série** ou vice-versa), avec un comité de pilotage dirigé par le CNC.

Par ailleurs, étant donné le manque d'accompagnement des auteurs qui souhaitent se spécialiser dans les nouvelles écritures, les écritures hybrides et/ou conçues avec un déploiement pluri-média, le soutien de **résidences d'écriture dédiées aux formats numériques** par le CNC serait également bienvenu.⁵

3. Accompagner l'auteur dans son ouverture à l'international

Tout d'abord, il s'agit de mener une réflexion sur l'accompagnement des auteurs en France en articulation avec l'**international**, étendre le lien inter-régional à l'international sur le modèle du travail de la NEF pour l'animation (un collectif de résidences pour le film d'animation s'est constitué en 2017 dans le but de fédérer et mettre en réseau des résidences de création, nationales et internationales, dans le champ du film d'animation).

On pourrait imaginer développer les outils au service de l'auteur à cette fin notamment en proposant des **formations au pitch en anglais** et en lançant une **plateforme de mise en relation** pour les **co-productions internationales**.

Il serait également souhaitable d'étendre le **dispositif d'aide à la co-écriture** qui ne concerne que les séries aujourd'hui au cinéma et à la création numérique.

B. L'accueil des auteurs

Le **bureau des auteurs** doit renforcer sa position de « porte d'entrée » de tout l'écosystème en lien avec les auteurs en besoin d'orientation. Son rôle est d'assurer la prise en charge de ces auteurs (primo-accédants et parcours transverses particulièrement), de dispatcher les demandes vers les différents interlocuteurs (en interne et externe) et fluidifier les relations.

⁵ A noter qu'en région Grand Est, l'association de l'Écriture à l'Image propose une résidence itinérante « Écritures numériques innovantes » et qu'en région Occitanie l'association Les Storygraphes propose également une résidence de création dédiée aux nouvelles formes d'écriture.

Cette porte d'entrée doit être claire et visible sur le site internet du CNC, ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, dans la partie « accueil des professionnels » du site, il n'y a aucune rubrique dédiée aux auteurs dans la navigation principale. Les « ressources auteurs » figurent en bas de page et sont difficilement trouvables dans la catégorie « Jeunes professionnels du cinéma, des séries TV et des jeux vidéos ».

L'accueil des auteurs centralisé, revendiqué et affiché, ne doit toutefois pas exclure les accueils dédiés au sein des différentes directions-métier en charge des dispositifs liés aux auteurs, notamment pour les auteurs plus confirmés qui connaissent déjà leurs interlocuteurs.

C. Les outils à dispositions des auteurs à développer et/ou à renforcer

1. Une newsletter auteurs

Les diverses actions en faveur des auteurs ayant lieu au CNC gagneraient à être synthétisées et regroupées dans une **newsletter auteurs** commune à toutes les directions, pour une plus grande lisibilité de la nouvelle politique des auteurs du CNC. Elle permettra notamment d'**informer** et d'**inviter** les scénaristes lors de présentations de dispositifs type soutien aux nouvelles technologies, susceptibles d'impacter l'écriture.

2. Compléter les guides de l'accompagnement et des aides du CNC existants

Le guide de l'accompagnement des auteurs mériterait d'être enrichi avec les retours d'expériences des auteurs, dans l'idée, notamment, de spécifier plus précisément la résidence la mieux adaptée selon le parcours et l'étape du projet en développement.

Les programmes de développement internationaux (tels que Torino Film Lab en long métrage, European Short Pitch de Nisi Masa en court métrage) doivent être ajoutés lors de la prochaine édition, ainsi qu'un focus sur les programmes d'accompagnement pour les séries et créations numériques.

Dans l'idéal, la mise en place d'un **moteur de recherche** sur la page du CNC consacrée aux auteurs viendrait compléter le guide sous format PDF accessible en ligne.

Pour aller plus loin dans cette démarche d'information, le CNC pourrait mettre à disposition des auteurs un **guide de toutes les aides publiques à l'écriture existantes** en France, tous formats confondus, en complément du guide actuel des aides du CNC en direction des auteurs.

3. L'enrichissement de l'espace dédié aux auteurs sur le site du CNC

A l'issue des concertations interprofessionnelles sur l'amélioration de la phase d'écriture, l'enrichissement de l'espace dédié aux auteurs du site web du CNC avec un **lexique des étapes de collaboration durant la phase d'écriture** apparaît comme une mesure indispensable.

Celui-ci pourrait être complété par un **annuaire des professionnels** (sur le modèle par exemple de celui de la *Netherlands film commission*). Les scénaristes, réalisateurs, producteurs (et compositeurs) pourraient s'y enregistrer eux-mêmes, dans le but de faciliter leur mise en relation.

Le site pourrait également indiquer un **calendrier national** des évènements autour du scénario (festivals, rencontres, résidences, évènements, relai des calendriers des associations et des syndicats).

S'il n'est pas du ressort du CNC d'assurer directement l'information relative au statut des auteurs, il pourrait néanmoins encourager et soutenir la création d'un **site** régulièrement actualisé **dédié à l'information juridique et sociale** pour les auteurs (un site qui orienterait également les auteurs vers différents organismes spécialisés sur ces questions tels que la SACD, la SCAM, l'AGESSA, l'IRCEC, la Guilde, le SCA etc.).

4. Mise en ligne d'une scénariothèque éditorialisée et étendue

La Scénariothèque du CNC devrait être étendue aux longs métrages, aux séries et unitaires TV ainsi qu'aux formats numériques. En effet, aujourd'hui, ne sont publiés sur le site du CNC que des scénarios de courts métrages et de documentaires. Ainsi, **la diversité des écritures soutenues par le CNC** pourrait être valorisée.

Cette Scénariothèque aurait un rôle pédagogique à jouer, permettant aux auteurs émergents de comprendre les enjeux liés à la rédaction des dossiers de présentation dans **tous les genres**.

5. L'organisation de temps de rencontres

Afin d'encourager le renouveau permanent mais aussi la pérennisation du triangle scénariste-réalisateur-producteur, l'organisation trimestrielle au CNC de **pitchs** et **temps de rencontres autour de projets** cinéma, audiovisuels et numériques serait souhaitable.

Il est important de veiller, lors de ces rencontres, à la **parité**, à la **diversité** et à la **transdisciplinarité** ainsi qu'à l'ouverture sur **l'international**. Il est par ailleurs nécessaire de prévoir un temps de préparation au pitch pour les auteurs en amont, afin que ces évènements soient vivants et productifs.

Ce **temps de rencontre** pourrait être organisé et éditorialisé par le bureau des auteurs et/ou délégué à une association qui souhaiterait s'en charger, afin notamment de mettre en avant ses propres activités dans le domaine de la mise en relation entre auteurs-réalisateurs-producteurs.

NB : Le CNC déléguant certaines actions en direction des auteurs aux associations, il va de soi qu'il doit renouveler et pérenniser son soutien à ces mêmes associations, étant donné leur rôle primordial dans l'accompagnement des auteurs et leur fragilité structurelle liée à leur fonctionnement sur base de bénévolat.

D. Une coordination en interne à développer et à renforcer

1. L'organisation d'une réunion dédiée aux questions concernant les auteurs, idéalement mensuelle ou bimestrielle

Une réunion, en interne, d'un « groupe de travail auteurs » réunissant toutes les directions (chefs de services, chargés de mission et gestionnaires) comportant des dispositifs d'aides à l'écriture ou soutenant des programmes et résidences d'écriture, dans le but d'échanger sur les retours d'expériences et les bonnes pratiques, de coordonner le calendrier des actions en direction des auteurs, **d'échanger sur les priorités des actions** à mener en direction des auteurs en veillant à la complémentarité de celles-ci, paraît essentielle.

Cette réunion permettrait également d'échanger sur **la nomination de scénaristes** pour les commissions. L'échange des contacts de scénaristes et la **mutualisation des différentes bases de données** permettrait aussi d'ouvrir les actions de chaque direction à un plus grand nombre d'auteurs avec une plus grande variété de profils.

De plus, cette réunion permettra l'identification et l'orientation des **projets transverses**.

2. La qualification des retours faits aux auteurs après leur passage en commission

Pour pallier le manque d'homogénéité des retours du CNC aux auteurs après commission, une **réflexion collective des gestionnaires et chargés de mission** portant sur la manière de faire des retours aux auteurs sur les scénarios paraît essentielle. Elle permettrait d'instaurer un langage commun, qui se baserait sur un **lexique**⁶ défini au sein du *groupe de travail auteurs* interne et conseillé par des scénaristes ou organismes spécialisés dans la lecture de scénario.

NB : Cette proposition reste à structurer tout en prenant en compte les dangers qu'une telle démarche comporte, notamment l'uniformisation des évaluations de scénarios à travers des grilles de lecture pré-établies.

E. Un travail à engager avec les membres des commissions

La mise en place d'une journée de réflexion sur l'évaluation d'un scénario pourrait également concerner les lecteurs et membres de commission. Afin de pallier les différences de niveau d'expertise perçues par la profession entre les comités de lecture et les commissions plénières, cette réflexion gagnerait à être systématisée pour tout nouveau

⁶ L'élaboration d'un langage commun figure également dans les préconisations d'Antoine Le Bos dans son rapport « Pour une nouvelle politique des auteurs », 2017 : « La mise en place de bases plus objectives pour l'évaluation du potentiel des projets sous-entendrait la création d'un corpus commun (des mots-clés dotés d'une définition commune) permettant d'échanger avec une certaine précision sur des niveaux d'analyse, des angles de lecture permettant de mettre à jour des forces ou des faiblesses argumentables. Une telle démarche aurait le mérite de créer des termes communs utilisables par une communauté de professionnels concernés par le développement de projets de films et l'écriture de scénario (et plus globalement pour toute construction narrative).

lecteur recruté dans le cadre des différents comités de lectures et ouverte aux membres de commission plénière qui le souhaitent.

De même que pour les chargés de mission et gestionnaires, il convient ici de veiller au risque d'uniformisation des grilles de lectures de scénario. Cette démarche doit au contraire permettre aux lecteurs d'être en mesure **d'évaluer les projets même les plus atypiques en terme de dramaturgie**, le but étant une ouverture la plus grande possible.

Par ailleurs, l'harmonisation, dans les différentes directions du CNC des **critères de recrutement des lecteurs** et des *briefs*, feuilles de routes et fiches de lecture type qui leur sont données, tout en tenant compte des spécificités des différents secteurs, forme le socle de cette démarche.

Il apparaît comme primordial de nommer **plus de scénaristes** parmi les lecteurs et dans les commissions, par rapport au ratio dominant aujourd'hui qui, semble-t-il, donne plus de place aux producteurs et autres corps de métiers de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Dans les commissions spécifiques d'aides à l'écriture, un ratio de minimum 20% de scénaristes serait souhaitable.

A noter qu'une réévaluation et homogénéisation des rémunérations des lecteurs et membres de commissions est actuellement en cours au CNC, visant une amélioration globale du fonctionnement des comités de lectures. En effet, il s'agit d'une activité très **chronophage** qui, pour qu'elle puisse être exécutée de manière professionnelle, demande une **rémunération adéquate**.

II. L'articulation de l'écosystème

A. Renforcer la coordination et la mise en réseau des auteurs et des acteurs qui les accompagnent

1. La mise en place d'un colloque annuel sur l'accompagnement des auteurs

Ce colloque réunirait tous les acteurs du secteur, accueilli et organisé par le CNC, incluant tout l'écosystème :

Régions, sociétés des auteurs, syndicats, scénaristes/réalisateurs/producteurs, résidences d'écriture, associations et autres structures d'accompagnement, dans le but **d'échanger sur les priorités et actions menées en direction des auteurs**, et de veiller à la **coordination** et à la **complémentarité** des actions.

Une première thématique possible autour de laquelle les différents acteurs pourraient se réunir, serait le fonctionnement et la mise en réseau des **résidences** d'écriture à Paris et en régions, afin de faire face aux questionnements de la profession, notamment en ré-établissant des priorités et en revoyant les modes de fonctionnement. Il est important de veiller à inclure les producteurs aussi bien dans la réflexion que dans les programmes des résidences qui s'y prêtent, et de réserver des places dans les résidences et programmes de

développement aux consultants scénarios en formation, dans le but de mieux former les futurs accompagnants.

2. Renforcer le lien avec les régions sur la question de l'accompagnement et le service aux auteurs

Le CNC doit encourager la création de **bureaux des auteurs en régions** sur le modèle du bureau des auteurs du CNC (et comme ils existent déjà par exemple en Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est) tout en assurant le lien continu entre les bureaux des auteurs en régions et le bureau des auteurs du CNC. La coordination des régions entre elles peut également être renforcée dans le but de veiller à la **complémentarité des services aux auteurs en région** et à leur mise en réseau, notamment en définissant précisément les besoins des auteurs dans chaque région.

La présentation par les chargés de missions des dispositifs d'aides du CNC aux auteurs dans toutes les régions gagnerait par ailleurs à être systématisée.

Les régions pourraient également améliorer les services offerts aux auteurs de leur territoire, notamment :

- en mettant en place des **bourses de mobilité** pour les auteurs en régions, afin d'optimiser le lien et l'engagement de ceux-ci avec les organisations professionnelles à Paris, et ainsi soutenir **l'inclusion des auteurs en région** comme **pièce angulaire de la création décentralisée** ;
- en encourageant les résidences d'écriture à réserver un nombre de places minimum par programme aux auteurs de leur région.

3. Renforcer la mise en réseau des scénaristes

Il s'agit de créer un temps fort autour du scénario (comme porté cette année par le SCA), éditorialisé par les associations de scénaristes volontaires et ouvert à un large public d'auteurs.

Sur une proposition d'Alban Ravassard, président de l'association Séquences 7, on pourrait imaginer, une fois par an, des **Assises du scénario** tournantes (dans une ville différente chaque année) avec une réflexion sur la situation des auteurs à un niveau régional (jour 1), national (jour 2) et international (jour 3).

Ces assises permettraient la fédération de la filière scénario et de faire remonter les besoins des auteurs.

Cette proposition repose sur l'idée d'une co-organisation des Assises par les différents organismes dédiés aux auteurs qui se porteraient volontaires, afin de mettre en avant leurs champs d'action respectifs (à tour de rôle par exemple par Séquence 7, La Scénaristerie, Les Lecteurs Anonymes, Le SCA, La Guilde des scénaristes, Le Groupe Ouest, Le G.R.E.C, La Maison du Film, Emergence etc.) et d'un accompagnement logistique et financier par le CNC.

B. La création d'un lieu dédié aux scénaristes

Il faudrait réunir les **acteurs institutionnels** et **privés** autour de la question du **co-financement** d'un **lieu dédié aux scénaristes** tel que le projet actuel de Cité européenne des Scénaristes. Ce même type de démarche gagnerait à être pensé de manière décentralisée, dans les régions.

Ce lieu permettrait entre autres de :

- organiser des temps de rencontres et de partages entre auteurs ;
- accueillir une « cellule diagnostic de projet » telle que la réclament notamment les auteurs les moins expérimentés ;
- proposer des sessions de présentation de projets soutenus par le CNC devant un public de diffuseurs.

Ce lieu, qui gagnerait à ne pas dépendre d'une seule organisation, pourrait, avec l'accord des initiatives concernées, devenir la « maison mère » de toutes les associations accompagnant les scénaristes émergents qui ne possèdent pas de locaux attitrés, ce qui permettrait notamment la mutualisation des moyens logistiques et administratifs.

Si un partenariat est envisagé avec le CNC, il serait souhaitable que celui-ci se prononce sur les priorités des actions à mener et encourage la future Cité européenne des scénaristes à se positionner dans l'écosystème, notamment en matière de complémentarité avec les Maisons des auteurs existantes à la SACD et à la SCAM.

C. La reconnaissance du métier de scénariste

Enfin, dans le but de mieux faire reconnaître le travail de scénariste, il faudrait mobiliser :

- **les festivals** en les encourageant à organiser plus de tables rondes autour de l'écriture et à inclure plus de scénaristes dans les jurys pour une meilleure visibilité et compréhension du métier ;
- **les acteurs de l'éducation à l'image** en soutenant les démarches et propositions permettant de faire connaître le métier de scénariste auprès des (jeunes) publics ;
- **les salles de cinéma** en soutenant des lectures de scénarios et/ou de projets en développement pour sensibiliser les publics au métier de scénariste ;
- **les cinémathèques** en encourageant l'organisation d'expositions et de focus sur des binômes scénaristes-réalisateurs.

PARTIE III :

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Au vu de la pluralité des pistes d'actions possibles évoquées dans ce rapport, les mesures à mettre en place prioritairement pour un meilleur accompagnement des auteurs en réponse aux enjeux cités plus haut liés à l'orientation, la précarité, l'isolement et le manque de reconnaissance sont les suivantes :

- Création d'une **aide au programme** destinée aux auteurs au sein du CNC.
- **Mise en place d'un groupe de travail auteurs en interne au CNC** : organisation d'une **réunion mensuelle** de tous les responsables de dispositifs s'adressant aux auteurs dans un but de coordination.
- **Retours** plus qualifiés et plus unifiés de la part du CNC dans le cadre des demandes d'aides, notamment à travers la mise en place d'un langage commun.
- Organisation **d'un colloque annuel sur l'accompagnement des auteurs** réunissant tous les acteurs externes du secteur dans un but de coordination : Régions, sociétés des auteurs, syndicats scénaristes/réalisateurs/producteurs, résidences d'écriture, associations de scénaristes.
- Replacer le « **triangle vertueux** », scénariste-réalisateur-producteur au centre de l'écosystème, notamment à travers des temps de rencontres réguliers au CNC et des Assises annuelles du scénario tournantes, organisées par les **associations de scénaristes** et pérennisation du soutien financier apporté à celles-ci.
- Renforcer **l'accueil dédié aux auteurs** : **Le bureau des auteurs** comme « porte d'entrée » au CNC. Création d'un « **parcours auteurs** » sur la page web du CNC, qui soit accessible directement et simplement et permette notamment l'orientation des primo-accédants et des auteurs en phase de réorientation.
- Encourager la **parité** et la **diversité des auteurs** dans toutes les actions ainsi que l'ouverture des auteurs sur **l'international**.
- **Nommer plus de scénaristes** dans les commissions et les jurys des Festivals. Renforcer la place donnée aux auteurs dans les manifestations soutenues par le CNC.
- Favoriser, depuis le CNC, la création de **lieux de travail** dédiés aux scénaristes sur l'ensemble du territoire (implantation en externe).
- Faciliter le **passage d'une écriture à une autre** (particulièrement du cinéma à l'écriture audiovisuelle, du documentaire à la fiction, mais aussi de la littérature à l'audiovisuel et au cinéma) en harmonisant les critères d'éligibilité d'un dispositif à

l'autre, en formalisant les passerelles entre les dispositifs et en informant les auteurs de cette possibilité.

- Editorialiser une **Scénariothèque** en ligne qui montrerait la diversité des formats soutenus par le CNC.
- Mettre en place une **newsletter auteurs** rassemblant toutes les informations concernant les actions du CNC en direction des auteurs.



CONCLUSION

La profession attend du CNC le lancement d'une nouvelle politique des auteurs résolument volontariste, telle qu'elle a été annoncée en début d'année 2019 par Frédérique Bredin et rappelée par Dominique Boutonnat.

Les recommandations ci-dessus permettraient de revendiquer un accueil plus large des auteurs au CNC, d'augmenter considérablement les services qui leur sont proposés, et à chaque auteur de trouver son chemin au sein du CNC sans difficulté. Les auteurs auraient ainsi le sentiment d'avoir autant leur place au CNC que les producteurs.

En tant que service public et tiers de confiance privilégié de l'écosystème, le CNC doit repenser ses services aux auteurs, les approfondir et les harmoniser, dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement des auteurs, notamment dans la diversité des carrières possibles.

Ainsi, à travers des engagements qui reconnaissent la place centrale de l'écriture dans la création, le CNC pourra impulser un mouvement fort et pérenne en faveur des auteurs.

Paris, Octobre 2019

Nadja Dumouchel

REMERCIEMENTS

Merci à Frédérique Bredin et Dominique Boutonnat pour leur confiance. A Olivier Henrard et Julien Neutres pour leur soutien et à Daphné Bruneau, Valentine Roulet, Anne Tudoret, Catherine Merlhiot, Morad Kertobi et Patricia Abitbol de la Direction de la création, des territoires et des publics pour leur aide précieuse tout au long de ma mission.

Merci pour la qualité des échanges et leurs contributions à Vincent Leclercq, Alice Delalande et Louis Jacobée de la Direction de l'audiovisuel, à Xavier Lardoux, Rafaele Garcia et Galatée Castelin de la Direction du cinéma et à Vincent Florant, Pauline Augrain et Perrine Vincent de la Direction du numérique, ainsi qu'à Mathieu Fournet, Michel Plazanet et Magali Armand de la Direction des affaires européennes et internationales. Je remercie également Leslie Thomas, Patrick Menu et Aurore Jenkins.

Merci pour leur disponibilité et la richesses de leurs retours sur les questions liées à ma mission à Pascal Rogard et Guillaume Prieur de la SACD ainsi qu'à Elisa Fourniret de la Maison des auteurs, à Lise Roure et Laura Stoll-Devise de la SCAM, à Régis Jaulin, Pauline Rocafull et Ludo du Clary de la Guilde des scénaristes, à Cécile Vargaftig, Cyril Brody et Nadine Lamari du SCA, à l'équipe de la SRF Julie Lethipu, Raphaël Laforgue, Aude Léa Rapin et Marie Amachoukeli, à Camille Ghanassia du groupe 25 Images, à la délégation du groupe de travail auteurs du SPI (Emmanuelle Mauger, Céline Hautier, Hélène Mitjavile, Elisabeth Perez, Candice Zaccagnino et Sophie Deloche), à Frédéric Goldsmith de l'UPC, à Matthieu Debusschère de L'ARP, au groupe de travail des auteurs réunis à Valence : Laurent Larivière, Vincent Ravalec, Olivier Gorce, Juliette Sales, Fabien Suarez et Laurence Lascary ; à Glenn Handley et Daisy Maslo de l'Agence culturelle Grand Est, à Antoine Le Bos du Groupe Ouest, à Anne Luthaud du G.R.E.C, à Matthieu Darras du Full Circle Lab, à Alban Ravassard de Séquence 7, à Laetitia Kugler des Lecteurs Anonymes, à Raphaël Tilliette de Paper To Film, à Jean-Raymond Garcia et David Hurst, à Suzy Gillett, à Nicolas Ducray et à Philippe Barrière, à Clément Cogitore et enfin à ma formidable équipe de la Scénaristerie Cécile Polard, Johan Rouveyre, Anne-Lise Rivoire, Laure Desmazières, Maud Garnier, Clémence Lebeau et Hélène Strag pour leur soutien au long cours, sans oublier les cofondateurs de l'association, Sabrina B. Karine et Léo Karman.

ANNEXE

Sources consultées

Le Guide des aides du CNC

Le guide de l'accompagnement du CNC

L'étude CNC-SACD sur la rémunération des scénaristes – 2019

Le Guide des Aides à la Création de Vidéadoc

« Scénaristes de cinéma : un autoportrait » publié par le SCA , Editions Anne Carrière, 2019

L'étude sur les conditions de travail des scénaristes d'animation publiée par la SACD – 2019

Rapport d'Alex Berger sur « Une nouvelle organisation de la fiction sérielle en France » –
2019.

L'étude sur la situation des auteurs en Région Grand Est, effectuée par l'Agence culturelle
Grand Est – 2019

L'étude anthropologique sur le métier de scénariste publiée par La Guilde des scénaristes –
2018

Le rapport d'Antoine Le Bos « Pour une nouvelle politique des auteurs » - 2017

Le rapport de Pierre Chevalier « Le défi de l'écriture et du développement » - 2011

LETTRE DE MISSION

La Présidente

291 boulevard Raspail
75675 Paris cedex 14

tél. 01 44 34 36 19

Madame Nadja DUMOUCHEL
93 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Paris, le - 3 DEC 2018

Chère

Madame,

Le CNC a pour mission d'accompagner les créateurs dans tous les secteurs de l'image animée (cinéma, audiovisuel, jeux vidéo, etc.). A l'heure d'une concurrence entre canaux de diffusion, nourrie par la convergence des médias, la démultiplication des écrans, le développement du numérique et des réseaux sociaux, le CNC doit veiller à préserver et à promouvoir la vitalité et la diversité de la création, notamment pour un soutien accru aux scénaristes et plus généralement à tous les auteurs.

Je souhaite donc vous confier une mission d'analyse et de proposition sur l'accueil et l'accompagnement des auteurs comportant deux volets.

En premier lieu, je souhaite que vous analysiez l'ensemble des solutions d'ores et déjà offertes aux scénaristes et à tous les auteurs à travers les actions mises en œuvre ou soutenues par le CNC, afin qu'elles puissent être identifiées, mieux coordonnées s'il y a lieu, voire complétées si le besoin apparaît, dans la perspective de les valoriser et de les mettre à la disposition des publics auxquelles elles sont destinées de la façon la plus efficace. Cette analyse doit prendre en compte les actions destinées à soutenir l'ensemble des formats et des modes de création. Pour évaluer les solutions existantes, vous vous appuyerez sur les études et recensements existants, notamment sur le guide de l'accompagnement édité par le CNC et le guide des aides du CNC en direction des auteurs.

En second lieu, je souhaite que vous tiriez les conséquences de vos constats et analyses pour formuler des préconisations précises, concrètes et opérationnelles portant sur :

- le conseil, l'accompagnement des auteurs, notamment dans le passage d'une écriture à une autre et pour les projets atypiques, notamment ceux multi-supports ;
- de nouvelles solutions au service des auteurs (aides transversales aux programmes d'auteurs, bourses d'accompagnement, plateformes de mise en relation, rencontres...);
- la coordination de tous les dispositifs d'aides aux auteurs quelle que soit leur origine (CNC, Régions, associations, organisations professionnelles d'auteurs etc.).



Vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des équipes du CNC en charge du suivi d'aides aux auteurs, notamment au sein du Bureau d'accueil des auteurs, de la direction de la création, des territoires et des publics, mais également de la direction du cinéma, de la direction de l'audiovisuel et de la direction des affaires internationales.

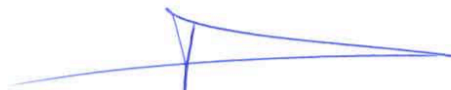
Vous rendrez compte de vos travaux à un comité de pilotage constitué du directeur général délégué du CNC, de la directrice générale déléguée adjointe en charge de la stratégie et du contrôle, du directeur de la création, des territoires et des publics, du directeur du cinéma, du directeur de l'audiovisuel et du directeur des affaires internationales.

J'attacherai du prix à ce que vous me remettiez vos recommandations d'ici le 30 août 2019.

Je vous prie de bien vouloir agréer mes sincères salutations.

*Avec les mes remerciements,
Bonne nuit*

La Présidente du Centre national
du cinéma et de l'image animée



Frédérique BREDIN